



COMMUNE DE RINGENDORF

Bulletin communal

Responsable de la publication : Pascal HERRMANN
dépôt légal janvier 2023

N°37

Travaux de voirie

Les travaux de la rue des moutons sont dans leur phase finale.

Malheureusement, il y a eu un contre-temps lié à la météo du mois de décembre. L'enrobé aurait dû être posé avant Noël, mais cela n'a pas été possible à cause de la période de gel tombée à ce moment-là.

Un nouveau délai de pose des enrobés nous a été donné pour le mois de mars. Cela n'empêche pas une utilisation et une accessibilité pour l'ensemble des riverains de même que pour le ramassage des ordures ménagères et la collecte des tris.

Cependant, les places de parking et les abords en Terre-Pierre ne sont pas encore utilisables en l'état, le compactage n'ayant pu se faire comme il faut en raison de la période de gel et de la saturation en eau des sols. Le compactage devrait se faire prochainement et ainsi permettre l'utilisation et la carrossabilité de ces endroits. En attendant, nous comptons sur votre civisme pour éviter que les véhicules y circulent.

L'entreprise ADAM TP était en congé annuel du 23 décembre au 06 janvier inclus et sera à nouveau présente dans nos rues dès la semaine du 9 janvier.

D'avance, nous vous remercions pour la patience et la compréhension qui ont été les vôtres durant toute la durée de ce grand chantier.

Collecte de branchages (hors thuyas et résineux)

Avec le soutien du

La commune de Ringendorf organise avec le soutien du Smictom de Saverne une collecte de branchages jusqu'au 10 mars 2022.



Vous pouvez déposer vos branchages (hors thuyas et résineux) sur le parking de la salle, à proximité de la collecte de vieux verre, dans la zone délimitée à cet effet.

Seules les branches d'un diamètre inférieur à 10 cm pourront être déposées en veillant à les élaguer préalablement et les poser de manière alignée pour faciliter la prise en main lors du broyage.



A compter de la mi-mars tous les habitants de Ringendorf pourront récupérer du broyat pour protéger leurs jardins et éviter l'usage de pesticides. Le broyat empêche la pousse des mauvaises herbes, maintient l'humidité du sol, protège de l'érosion, évite le pourrissement des fruits ou légumes.